Image not found or type unknown

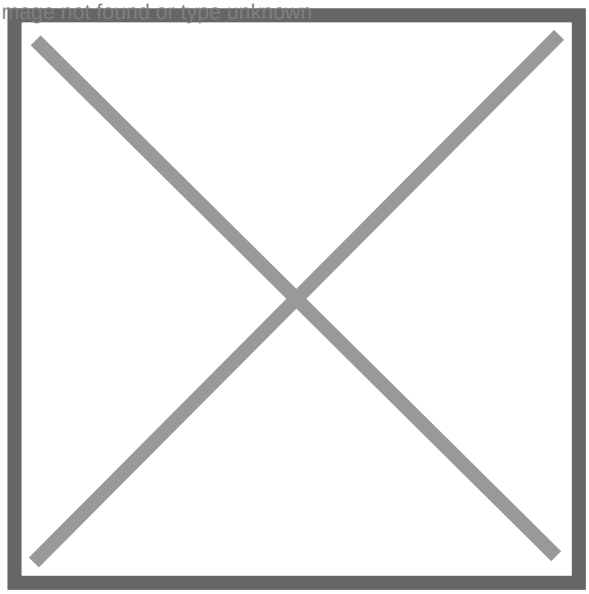

Litiges société de crédit apres plan de surendettement

Par **loa09**, le **27/08/2009** à **16:48**

Bonjour,
Je me suis mariée en 1995, divorcée en 2003. Pendant le mariage j'ai fait deux crédits à la consommation(il n'y a que moi qui est signé mais en cotitulaire était inscrit mon ex mari), nous nous sommes séparés. La société de crédit F. nous a condamnés tous les deux à régler le crédit en mai 2005. Sur le jugement de pension en 2004 mon ex mari disait versé 500 euros de remboursement de crédit pour les préts de l'ancien ménage. De mon coté j'ai fait un dossier de surendettement en 2005 avec un moratoire de 24 mois. J'ai versé 30 euros par mois tant que je le pouvais pendant le moratoire et apriori mon ex mari 200 euros par mois. Or je viens d'apprendre par la banque que j'étais fichée depuis le 2 juillet 2009 par cette société de crédit! Je n'ai eu aucune nouvelle depuis 2006 et là d'un coup je suis fichée sans être averti de quoi que se soit. Est-ce vraiment légal ?
Je ne sais plus quoi faire pourriez-vous m'aider? Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés